

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**  
**SÉANCE DU LUNDI 08 AVRIL 2024**

**PROCES VERBAL**



L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril à quatorze heures, les membres de la commission communale, dûment convoqués, se sont réunis, à la mairie de Courpalay, sous la présidence de Madame Élisabeth GARNOT, Maire et Présidente.

**PRÉSENTS :**

Madame Élisabeth GARNOT, *Présidente*  
Madame Caroline PÉRICHAUD, *Vice-Présidente*  
M. Geoffroy BENOIT, Mme Hilde BLOCH, Mme Karine JARRY,  
*Membres élus du conseil municipal*  
Mme Aurore DEJARDIN, *Représentante Pôle Autonomie  
du Territoire*  
Mme Marie-Claude MALAQUIN, *déléguée de la Croix rouge*  
M. Gérard BRUCTER, *Vice-président du Club des Fauvettes*

**ABSENTS :**

Mme Klélia AÏELLO, Mme Christine CHAMPENOIS, *membres élues du Conseil Municipal*

**REPRÉSENTÉE :**

Mme Chantal PLANQUETTE, *déléguée Aide à domicile*  
qui a donné pouvoir à Aurore DEJARDIN

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Désignation de Mme Caroline PÉRICHAUD en qualité de secrétaire de séance.

---

**Ordre du jour :**

**Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 avril 2023**

- 1) Approbation du Compte de Gestion 2023
- 2) Approbation du Compte Administratif 2023
- 3) Approbation de l'Affectation du résultat 2023
- 4) Approbation du Budget Primitif 2024

Infos et Questions diverses

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2023**

➤ **Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15 avril 2023 est approuvé à l'unanimité**

---

**1) 01-04-2024      Approbation du Compte de Gestion 2023**

Madame la Présidente présente au Conseil d'Administration, le compte de Gestion 2023 de la Commission Communale d'Action Sociale, dressé par Madame Odile VIVA, comptable public de Coulommiers.

Le compte de gestion doit être soumis au vote préalablement au compte administratif. Il comprend le résultat des exercices précédents ainsi que tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés sur l'exercice.

**Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.**

**Le Conseil d'Administration,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (par 9 voix POUR),**  
**Approuve** le Compte de Gestion 2023 et ses opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

---

**2) 02-04-2024      Approbation du Compte Administratif 2023**

Mme Caroline PÉRICHAUD, Vice-Présidente, présente au Conseil d'Administration, le Compte Administratif 2022, qui est identique au Compte de Gestion et retrace la vue d'ensemble suivante :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023 :	3 835,20 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023 :	649,99 €
Résultat de l'exercice 2023 : (un déficit) :	- 3 185,21 €
Excédent cumulé antérieur :	11 150,88 €
Excédent cumulé reporté :	7 965,67 €

Le Compte Administratif retrace les opérations de l'exercice, et présente des résultats de clôture identiques à ceux du Comptable du Trésor.

**Le Conseil d'Administration,**  
**Après en avoir délibéré par 8 voix POUR**  
**(Madame la Présidente s'est retiré pour le vote) :**

**Approuve** le compte Administratif 2023, ajusté au centime près, avec le compte de gestion 2023 tenu par le Trésorier de COULOMMIERS.

---

**3) 03-04-2024      Approbation de l'Affectation du résultat 2023**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	7 965.67 €
- un déficit de fonctionnement de :	0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement N-1	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 3 185,21 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	11 150,88 €
<u>C/ Résultat à affecter</u> = A + B (hors restes à réaliser) (Si C'est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	<b>7 965,67 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement N-1</u> (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	0 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</u> Besoin de financement Excédent de financement	0 €
Besoin de financement = F = D + E	0 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	

**Le Conseil d'Administration,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité par 9 voix POUR,**

**Approuve** l'affectation du résultat 2023 telle qu'elle lui a été présentée.

#### 4) 04-04-2024 Approbation du Budget Primitif 2024

Madame la Présidente présente au Conseil d'Administration le projet de Budget 2024, qui ne comporte qu'une section de fonctionnement (M57) et qui s'équilibre en Dépenses et en Recettes.

**Le Conseil d'Administration,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité par 9 voix POUR,  
Approuve** ce budget qui s'équilibre ainsi :

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	9 232,33 €	9 232,33 €

#### ✍ INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE ✍

- Madame Hilde BLOCH propose qu'un sondage soit effectué auprès des personnes âgées de 65 ans et plus, afin de qu'ils nous indiquent leurs choix : Soit le colis soit un repas.



La séance est levée à 14 H 35